

Les stratégies de la Régence de Tunis durant l'expédition d'Égypte

Jamel Ben Tahar



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ema/764>

DOI : 10.4000/ema.764

ISSN : 2090-7273

Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 1999

Pagination : 161-169

ISBN : 2-87027-773-3

ISSN : 1110-5097

Référence électronique

Jamel Ben Tahar, « Les stratégies de la Régence de Tunis durant l'expédition d'Égypte », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], 1 | 1999, mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 07 juillet 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ema/764> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ema.764>

Ce document a été généré automatiquement le 7 juillet 2022.

Tous droits réservés

Les stratégies de la Régence de Tunis durant l'expédition d'Égypte

Jamel Ben Tahar

- 1 1798 est l'année où la suprématie du monde musulman, en l'occurrence de l'Empire ottoman, explose. L'équilibre qui avait si longtemps prévalu (du XVI^e au XVIII^e siècle) entre l'Empire ottoman et l'Europe chrétienne est définitivement rompu. Pour la première fois depuis le XVI^e siècle, une armée européenne parvient à conquérir une province ottomane. Sur le moment, ce qui se passe en Égypte entre 1798-1801 apparaît à bien des gouverneurs (*wâlî*) et à bien des chroniqueurs arabo-musulmans comme un accident de parcours peu durable. D'où le silence des sources contemporaines à l'expédition d'Égypte¹. Plus tard, en revanche, les historiens des XIX^e et XX^e siècles postulèrent que ces trois années étaient à l'origine de l'introduction de la modernité en Orient. Pour les réformateurs, comme Rifâ'a al-Tahtâwî (1801-1873), Ibn Abi-l-Diyâf et Khayr-al-Dîn al-Tûnisî, l'expédition d'Égypte était le point de départ d'une prise de conscience de la supériorité matérielle de l'Europe sur l'ensemble du monde musulman. Le postulat du retard des musulmans, par référence au passé glorieux de l'islam et au présent de l'Europe, les conduisit à adopter les idées de la Révolution française, notamment les concepts de civilisation et de patrie. À l'opposé de cette idéologie réformatrice, la réaction des contemporains de l'événement, en l'occurrence les Puissances de Tunis, fut plutôt de considérer l'expansion française en Méditerranée comme un danger et une modification de l'équilibre régional, dont il fallait tenir compte pour préserver les intérêts de la Régence et ceux d'une classe sociale qui avait des liens et des rapports étroits aussi bien avec la France qu'avec l'Égypte et la Sublime Porte². Les Puissances de Tunis se trouvaient ainsi dans une position paradoxale, dont on se propose ici de retracer l'évolution entre 1798 et 1801.
- 2 En débarquant à Alexandrie le 1er juillet 1798, Bonaparte arrivait bien dans une province ottomane. Mais elle était dans une situation très particulière. Le pacha du Caire, qui représentait la Sublime Porte était, en effet, dépourvu de toute autorité. Depuis 1767, la caste militaire des Mamelouks était le vrai maître du pays. Agissant en souverains absolus et indépendants de Constantinople, Ibrâhîm bey et Murâd bey

étaient aux yeux des Français des usurpateurs. L'objectif annoncé de l'expédition était donc d'abattre leur pouvoir illégitime, de restaurer les droits du sultan ottoman, ami de la France, et ceux des peuples de l'Égypte. Par cet argumentaire politique, Bonaparte entendait conquérir l'Égypte tout en restant l'ami de l'Empire ottoman et de tous les musulmans. Signe de la duplicité de la politique extérieure de Bonaparte et de Talleyrand ou espoir réel de maintenir un *modus vivendi* entre la France et l'Empire ottoman ? Il est difficile de trancher, mais il semble bien que les deux hommes optaient, à l'égard de l'Empire ottoman, des régences du Maghreb et de l'islam en général, pour un stratagème destiné à leur faire gagner du temps³. Talleyrand éprouvait, sur l'éventualité d'une déclaration de guerre de la Sublime Porte à la République, des craintes qui s'avèrent fondées. Après le désastre naval d'Aboukir, le 1er août 1798, les Anglais et les Russes réussirent bel et bien à convaincre la Porte de déclarer la guerre à Napoléon (9 septembre 1798).

- 3 Si ces mauvaises nouvelles jetèrent la consternation dans les milieux militaires et diplomatiques, elles n'affectèrent en rien les relations franco-tunisiennes. Celles-ci étaient plutôt bonnes en dépit de quelques tensions passagères. La réintégration de Devoize dans ses fonctions de consul général de France à Tunis, en octobre 1797, avait dissipé tous les doutes. Elle mettait fin aux démêlés de la Régence de Tunis avec les représentants du Directoire. Hammûda pacha avait à cœur de faire réhabiliter l'ancien consul, qui était à ses yeux à la fois le symbole et le garant des bonnes relations franco-tunisiennes⁴. Celles-ci allaient ainsi s'améliorer lorsqu'arriva à Tunis la nouvelle de l'occupation de Malte par l'armée de Napoléon Bonaparte. L'île, formidablement fortifiée, tombe aux mains des Français le 8 juin 1798. Le 15, Devoize en est informé⁵. Le secret sur la destination de l'armada française avait été remarquablement bien gardé. À voir comment ce premier épisode de l'expédition d'Égypte a été perçu en Tunisie, on peut cependant se demander si le gouvernement tunisien n'avait pas eu vent du projet. Tunis face à la prise de Malte par les Français
- 4 Aussitôt maître de Malte, Bonaparte demande à Devoize de faire part au bey de Tunis du changement de statut de l'île. Sans attendre que la position française se consolide en Méditerranée, il entend tirer immédiatement parti de sa première victoire. Telles sont, en effet, ses instructions à Devoize : « Je vous prie aussi de lui demander qu'il mette en liberté les différents esclaves maltais qu'il aurait dans sa Régence. Laissez-lui entrevoir que la Puissance qui, en trois ou quatre jours, a pris Malte serait dans le cas de le punir, s'il s'écartait un moment des égards qu'il doit à la République. »⁶ La suite des événements, telle qu'elle ressort de la correspondance consulaire, suggère que le gouvernement tunisien était régulièrement informé – peut-être même mieux que le gouvernement français –, de la situation en Méditerranée.
- 5 Sans être les maîtres de la Méditerranée, les corsaires barbaresques, tunisiens notamment, « qui couvrent cette mer », constituaient un réseau d'information de premier ordre pour le gouvernement de la Régence⁷. La politique extérieure de Hammûda pacha bey était du reste, on le sait, largement déterminée par les informations qui lui parvenaient de ses représentants (*wakîl*) à Alexandrie, Izmir, Tripoli ou Malte⁸. Recueillis dans tous les ports de la Méditerranée, ces renseignements militaires et politiques étaient utilisés par les autorités de Tunis pour guider leur stratégie à l'égard de tout événement susceptible de toucher aux intérêts tunisiens. Si la prise de Malte pouvait susciter des conflits entre la Régence de Tunis et la France, la disparition de l'ordre de Malte, en revanche, ne pouvait que réjouir le gouvernement

tunisien qui salua, de fait, « la nouvelle et importante conquête » de Malte par les Français⁹. Sans exposer dans le détail tout l'intérêt qu'avait la chute de Malte pour la Régence de Tunis, contentons-nous de souligner, pour les besoins de cette communication, que cet épisode de l'expédition d'Égypte débarrassait ses commerçants des corsaires armés par l'ordre de Malte qui les avaient longtemps menacés.

- 6 Il n'y a rien d'étonnant, en conséquence, à découvrir dans la correspondance consulaire que le bey, cédant à la menace, libéra aussitôt 64 esclaves maltais : Hammûda pacha acceptait d'autant plus facilement leur libération qu'il espérait en échange celle de 400 esclaves de ses sujets, détenus à Malte par les chevaliers¹⁰. Sa stratégie consistait à profiter doublement des déboires de l'Ordre. Il pouvait ainsi défendre les intérêts de la classe marchande et de l'État, obtenir la réciprocité en matière de libération des esclaves, et sauvegarder ses bonnes relations avec la France. Par ailleurs, après la sévérité, les Français revinrent vite, par calcul, à la politique de la main tendue et de la coexistence pacifique et amicale avec la Régence de Tunis. Durant ces premiers mois de l'expédition d'Égypte, Bonaparte devait résoudre des questions cruciales, qui l'occupaient trop pour qu'il pût accorder une attention soutenue aux questions barbaresques en général, et au problème de l'esclavage des chrétiens, en particulier. La victoire sur l'ordre de Malte assurée, il lui restait à conquérir l'Égypte et il devait tromper la surveillance des Anglais qui, par l'escadre de Nelson, sillonnaient la Méditerranée. Coupé de toute relation avec la France, livré à ses propres ressources, il n'avait évidemment pas tous les moyens de mener à bien son projet. Les informations militaires manquaient. À Malte, la réserve d'eau avait pu être renouvelée, mais l'île se révélait incapable de nourrir 38 000 soldats. Les vivres manquaient et hypothéquaient la suite de l'expédition. La Régence de Tunis, elle, pouvait pourvoir aux besoins de l'armée d'Orient.
- 7 Avant même l'arrivée de la flotte française à Malte, l'amiral Bruyes avait demandé à Devoize des renseignements sur les mouvements de l'escadre anglaise en Méditerranée¹¹. Le consul de France, se fondant sur les informations qui circulaient à Tunis par le biais des corsaires, devint l'informateur privilégié de l'expédition française. Dès les lendemains de la prise de Malte (10 juin 1798), Devoize déploie une activité fébrile, mais ordonnée, pour que toutes les informations relatives à la situation de Malte, de la Régence et de l'Égypte parviennent au gouvernement français. Talleyrand, le ministre des Affaires étrangères, le reconnâtra clairement dans une lettre à Devoize, datée du 19 septembre 1799 : « Je vous remercie des nouvelles que vous m'avez transmises sur le général Bonaparte et ses opérations. Je vous exhorte à entretenir les intelligences, afin d'avoir de Malte, d'Égypte et du Levant, toutes les nouvelles qu'on reçoit dans ce port. »¹²
- 8 La Régence de Tunis n'était pas seulement un centre d'information. Elle était aussi un magasin immense, riche de toutes sortes de produits agricoles recherchés par les Français, à commencer par le blé. Sur ce point, Malte pouvait « compter sur les prompts ressources que la fertilité et la proximité de ce royaume [de Tunis] doivent lui offrir »¹³. Pour faire face aux besoins pressants de l'armée française en vivres, dès le début du mois de juin 1798, Devoize embarque sur l'avis La Foudre les provisions de moutons et de volailles que lui demande le général Bonaparte. À en juger par la correspondance consulaire, durant toute l'occupation française de l'île, les autorités militaires et politiques non seulement souhaiteront faire des achats de vivres à Tunis, mais elles demanderont au bey d'accorder à Devoize « toute facilité pour faire des

expéditions simulées de subsistances à Malte »¹⁴. Le blocus continental imposé à la France, en effet, réduit encore la possibilité de faire parvenir des vivres aux Français de Malte, que les Anglais assiégeaient. Pendant l'hiver 1799, l'île, nous dit-on, « est pourvue de blé et de riz pour vingt mois. On demande des vivres d'une autre qualité, des bombes, des boulets, et on répond de conserver la place... Le bois de chauffage manque. On brûle celui de l'arsenal. Le Blocus par mer et par terre continue »¹⁵. L'on comprend ainsi la politique des Français vis-à-vis du bey de Tunis. Ils ne manqueront pas de lui dire, pour le flatter, qu'en les aidant dans cette affaire, il pourrait compter sur eux pour l'aider à renforcer son armée et sa flotte.

- 9 Notons après bien d'autres historiens, que si les Tunisiens essayèrent de profiter des guerres européennes, les Français jouèrent tout aussi bien de la rivalité entre les deux Régences, de Tunis et d'Alger. Écoutons Talleyrand : « Le Directoire a accordé au bey les deux pontons qu'il a demandés par l'entremise du consul, mais le Prince devra fournir des approvisionnements correspondant à leur valeur et qui seront envoyés à Malte. Il aurait bien désiré pouvoir donner un témoignage de son amitié pour le bey en lui offrant gratuitement ces deux pontons, mais les circonstances actuelles sont si impérieuses qu'il a cru devoir profiter de ce moyen d'échange pour venir au secours d'une île qu'il est intéressant pour nous de conserver. »¹⁶ La déclaration de guerre du sultan ottoman à la France créa, toutefois, une situation nouvelle, qui allait contraindre Hammûda pacha à une autre politique.

Face à l'expédition d'Égypte : pragmatisme et versatilité

- 10 L'occupation de l'Égypte ne tarda pas à transformer le conflit entre Mamelouks et Français en une guerre opposant, par l'Empire ottoman, tous les musulmans à la France. Pour s'établir en Égypte, disait Volney en 1788, il faudra soutenir trois guerres : la première contre l'Angleterre, la seconde contre la Porte, mais la troisième, la plus difficile de toutes, contre les musulmans. Contre Napoléon Bonaparte, allaient se dresser, aux côtés du sultan, tous les pachas qui le représentaient dans les provinces ottomanes.
- 11 La première réaction du bey de Tunis, qui avait eut vent de la conquête de l'Égypte par ses propres moyens d'information, fut de suspendre le départ des bâtiments pour Alexandrie. Il comprit, dès les débuts de l'expédition, la gravité des décisions qu'il serait appelé à prendre : en contrariant le commerce tunisien avec le Levant, elles pouvaient le compromettre auprès du sultan comme auprès des Tunisiens. Dans l'attente des instructions de la Sublime Porte, Hammûda pacha prit contact avec son agent à Istanbul, qui lui fit savoir « que l'escadre sortie furtivement d'Alexandrie, après l'entrée de la flotte française dans ce port, est venue en porter la nouvelle à Constantinople... que le Capitan-Pacha avait aussitôt reçu l'ordre de quitter Widdin pour venir faire réparer les batteries des Dardanelles et armer tous les vaisseaux... »¹⁷ L'attention du bey se portait essentiellement sur l'activité commerciale et corsaire de ses sujets. De jour en jour, le nombre des mécontents augmentait dans le milieu des commerçants tunisiens : « 600 commerçants tunisiens ont toute leur fortune en Égypte, ils murmurent », note Devoize¹⁸. Pour peu qu'on accorde quelque crédit au nombre fourni par le consul, l'on ne manquera pas de souligner, après bien d'autres, l'importance et le poids de Tunis dans le commerce maghrébin avec le Levant et notamment avec les ports de l'Égypte vers la fin du XVIII^e siècle¹⁹. La propagation des mauvaises nouvelles de l'Orient fut, de fait, à l'origine des menaces faites à Devoize par quelques officiers turcs²⁰. La situation à Tunis, dès le mois de septembre 1798, devenait

suffisamment sérieuse pour que le bey et le consul de France prennent les choses en main.

- 12 Au même moment, la Sublime Porte invitait les trois Régences du Maghreb à « se tenir sur leurs gardes, et à se défier des Français qui viennent d'envahir l'Égypte ». Mais les sympathies du bey pour les Français et pour Devoize étaient si patentes que celui-ci comptait sur la protection du pacha dans le cas où une insurrection populaire contre les Français se produirait²¹. Le consul avait cependant quelques doutes et ses craintes n'étaient pas totalement apaisées. Un second firman de la Porte, reçu à Tunis le 22 novembre 1798, et les pressions exercées par le dey d'Alger, par son agent Bredi, par les turcs et un grand nombre de Tunisiens, entraînent, semble-t-il, Hammûda pacha à déclarer la guerre à la France. Tous les français établis à Tunis, à Porto-Farine et à Bizerte, furent enfermés dans le fondouk consulaire où, pour leur sûreté, le bey avait établi une garde nombreuse²². Dès les premiers jours de janvier 1799, comme un leitmotiv, revient, au fil de la correspondance consulaire française, le thème de la souffrance dans le fondouk, d'autant plus pénible à accepter que, dans les régences d'Alger et de Tripoli, la situation des Français s'était améliorée : « Il y en a plus de seize (mois) que les Français sont libres à Alger ; ils l'étaient aussi à Tripoli. L'empereur de Maroc n'a pas même déclaré la guerre. Par quelle fatalité arrive-t-il que Votre Excellence, dont je n'ai cessé de louer la sagesse et la justice, se soit distinguée des autres souverains de la Barbarie par une sévérité qui fait bien des malheureux sans aucun avantage pour Votre Excellence ? », écrit Devoize, le 18 mai 1800²³.
- 13 Le consul ne désarme pas ; il lutte fermement pour obtenir l'amélioration des conditions de sa nation. Il réussit même à conclure, le 27 août 1800, un armistice qui donne lieu à un échange de captifs entre les deux pays, conformément aux articles de l'ancien traité de 1742²⁴. Les Anglais d'abord, les Ottomans ensuite, réussirent à convaincre le bey de rompre ces relations, le 15 février 1801. Mais sans aucune mesure de rétorsion. Les Anglais, qui occupaient Malte depuis novembre 1800, avaient surtout besoin de s'approvisionner en bêtes et en grains de Tunis. Hammûda pacha en avait profité pour leur proposer un échange de denrées contre des munitions²⁵. Après quelques mois consacrés à préparer les bases d'une nouvelle politique d'entente, Devoize pouvait signer au Bardo, le 23 février 1802, un traité qui inaugurerait une ère nouvelle dans les relations franco-tunisiennes. Les jeux étaient faits. Le dénouement fut rapide²⁶.
- 14 Tels sont les principaux faits et les considérations politiques ou diplomatiques qui ont guidé le bey de Tunis dans ses relations à l'expédition de l'Égypte. Il importait de s'étendre quelque peu sur les représentations et la perception de ce conflit qui éclata entre la France et la Régence. Il reste à s'interroger sur le rôle des différents acteurs et des différentes catégories sociales. Peut-on observer des nuances, sur ce point, entre les différentes catégories de la société tunisienne à la fin du XVII^e siècle ?
- 15 Il faut d'abord rappeler que si les chroniqueurs tunisiens, et les historiens après eux, nous ont souvent décrit la gestion du conflit par Hammûda pacha²⁷, ils ont gardé le silence sur la réaction des classes populaires. À la suite de Ibn Abi-l-Diyâf, ils ont souvent mis l'accent sur les bonnes dispositions de Hammûda pacha, qui avait désobéi au sultan en refusant de confisquer les biens des négociants français établis à Tunis et de lancer ses corsaires à la poursuite des navires français transportant des marchandises tunisiennes²⁸. Il convient de nuancer ce jugement ou cette lecture des événements. Écrivant longtemps après ces derniers, Ibn Abi-l-Diyâf ne tarit pas d'éloges

sur Hammûda pacha. Au contraire, la correspondance consulaire de 1798 à 1801 nous permet de replacer la politique de ce prince dans son contexte et de démontrer que la position du bey changeait en fonction de la conjoncture et de ses intérêts. C'est en ces termes que Devoize résumait sa stratégie en avril 1799 : « La détermination hostile du bey a de quoi surprendre, après toutes ses précédentes protestations. J'aurais cru que fidèle en quelque sorte à son attachement pour la France, il se serait borné à une apparence de guerre avec elle, mais ses actes ultérieurs prouvent que ce prince la fait ou la veut faire très sérieusement. »²⁹ En veut-on une preuve supplémentaire ?

- 16 Contrairement à ce que disait Ibn Abi-l-Diyâf, il semble en effet que les corsaires tunisiens aient attaqué à plusieurs reprises les navires français et les bâtiments de leurs alliés transportant des subsistances destinées à l'armée française d'Égypte. Dans une lettre à Hammûda pacha, le contre-amiral Ganteaume l'affirme clairement : « ... car ils [les corsaires tunisiens] ont eu la franchise de me dire, lorsque je les ai arrêtés, qu'ils étaient en croisière pour faire la guerre aux Français comme tous les autres peuples avec qui la Régence de Tunis est en guerre. »³⁰ Dans ces conditions, on peut dire que les premiers à profiter de l'expédition d'Égypte furent ceux qui s'adonnaient à l'activité corsaire, en l'occurrence les armateurs qui appartenaient à des milieux différents. C'étaient des Turcs, des hommes d'affaires tunisiens, le garde des sceaux Yûsuf Sâhib al-Tâbac, etc. Ils formaient un lobby qui, semble-t-il, avait pour chef ce dernier. On imagine sans peine que ce groupe incitait à déclarer la guerre à la France³¹. Yûsuf Sâhib al-Tâba' « s'est montré depuis la guerre de la manière la plus indécente l'ennemi le plus prononcé des Français ». Mustafâ Âgha, « ne manque aucune occasion de déprécier le gouvernement français, et de s'exprimer en place publique sur notre expédition d'Égypte de manière à me faire craindre plus d'une fois qu'il ne réussisse à allumer le fanatisme et à l'exciter contre nous » écrit Devoize en décembre 1799³².
- 17 À côté de ce groupe de pression, qui avait lancé des appels belliqueux pour sauvegarder ses intérêts dans les affaires maritimes, un autre groupe adoptait la même position. C'était celui des militaires turcs ou de la milice des janissaires qui, selon Mohamed Hédi Chérif, constituait la principale force du régime beylical et lui conférait sa légitimité « puisqu'elle était censée former un détachement des armées victorieuses du Sultan, suzerain officiel de la Tunisie »³³. Spontanément ou par conviction, la milice turque était donc farouchement hostile à la France.
- 18 Il en était de même de la réaction populaire, quoique, sans doute, pour d'autres raisons. La population de Tunis, la mieux observée par les voyageurs et les consuls des pays européens établis dans cette ville, prit fait et cause pour la communauté des croyants contre l'agression européenne : de tels événements, très proches de ceux qui devaient avoir lieu plus tard entre la Régence d'Alger et la France, en 1830, exigeaient le jihad. Maures et musulmans affichaient leur hostilité à l'envahisseur et certains eurent l'occasion de la manifester. À la suite d'un incident banal, Frank, le médecin du bey, évoque les sentiments anti-français d'un Maure chargé de la garde au Bardo. Quelques années après le conflit, en 1806, à la provocation de Frank qui citait le nom de Bonaparte, vainqueur de l'Égypte, notre gardien répliquait : « un chien de chrétien... oserait-il se dire l'ami, le protecteur d'un magnanime prince musulman... et qu'est-ce après tout, qu'un Bonaparte auprès du trône sublime de notre bey... ? »³⁴ Au-delà de cette anecdote, Devoize, de son côté, fait allusion, dans son récit des trois années de l'expédition, à l'opinion publique tunisoise. Il évoque l'exaspération des esprits et le fanatisme des sujets du bey. C'est pourtant sur les représentations de la classe politique

et notamment des amis inconditionnels de la France, tels que Mustafa Khoja, Mariano Stinca et le consul Nyssen³⁵, que se fondent surtout les jugements sur la situation politique et l'état d'esprit de la population.

- 19 Le conflit entre la France et la Régence de Tunis entre 1798 et 1801 et son mode de résolution auront révélé une mise en scène rituelle où chaque groupe social a joué un rôle, libérant et résorbant dans le même temps – pour reprendre l'analyse de Max Herman Gluckman – l'expression d'une rébellion contre l'ordre social³⁶. Par l'adoption d'une politique versatile vis-à-vis du conflit avec la France, Hammûda Pacha tentait de réaliser un double objectif : 1°) limiter l'impact de l'expédition d'Égypte sur l'esprit exacerbé de ses sujets, dont par ailleurs les sentiments ne se sont jamais sérieusement heurtés à la politique extérieure du bey ; 2°) rassembler ses sujets, allier les différentes classes sociales, en l'occurrence les notables de l'argent, et circonscrire les conflits internes, pour secouer la tutelle que continuaient d'exercer sur la Régence les deys d'Alger.

NOTES

1. On sait que les principales sources arabes sur l'expédition d'Égypte ne sont pas maghrébines. La plus importante est l'œuvre du grand chroniqueur égyptien 'Abd al-Rahmân al-Gabartî (mort en 1825), *Târîkh muddat al-faransîs bi misr*, traduite par S. Moreh sous le titre *Al Jabarti's Chronicle of the First Seven Months of the French Occupation of Egypt*, Leyde, Brill, 1975 ; la partie concernant l'expédition d'Égypte des 'Ajâ'ib al-âthâr fî-l-tarâjim wa-l-akhbâr a été traduite par Joseph Cuoq sous le titre : *Journal d'un notable du Caire durant l'Expédition française*, Paris, Albin Michel, 1979. Sur l'œuvre de Gabartî, voir K. Poonawala, « The Evolution of Al Gabarti's Historical Thinking as Reflected in the Muzhir (sic !) and the 'Aja'ib », *Arabica*, 15, 1968. La deuxième source arabe est celle de Nicolas Turc (mort en 1828), *Dhikr tamalluk gumhûr al-faransâwiyya al-aqtâr al-misriyya wa-l-shâmiyya*, éditée par Yasîn Suwayd, Beyrouth, Dâr al-Fârâbî, 1990, éditée et traduite sous le nom de *Chronique d'Égypte, 1798-1804* par Gaston Wiet, Le Caire, IFAO, 1950. Sur cette source voir, Margarethe Elise Weyergang, *Niqula al Turk as a Source on the French Occupation of Egypt*, Thesis for the Master of Arts Degree, American University of Cairo, juin 1985. Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle que les historiens tunisiens s'intéressent à Napoléon. Le silence des historiens avant 1830 s'explique, comme l'a bien souligné A. Abdessalem, par le milieu culturel qui, malgré les apports étrangers et les relations commerciales avec l'Orient et l'Occident, restait indifférent au monde extérieur. La colonisation de l'Algérie et les bouleversements intervenus dans les relations internationales en Méditerranée « eurent en Tunisie une influence décisive et durable sur la vie des hommes et sur leur vision du monde ». Sur l'historiographie tunisienne à l'époque moderne, voir l'étude fondamentale d'Abdessalem A., *Les historiens tunisiens des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Essai d'histoire culturelle*, Publications de l'Université de Tunis, 1973, p. 59.

2. La Tunisie est gouvernée depuis le début du XVIII^e siècle par un bey. Province ottomane, elle a pris son indépendance de fait par rapport à la Sublime Porte.

3. Il existe une littérature abondante sur l'expédition d'Égypte. L'ouvrage d'Henry Laurens, *L'Expédition d'Égypte : 1798-1801*, Paris, Armand Colin, 1989, est celui qui fournit la synthèse la plus récente. Nous l'avons donc abondamment utilisé. Signalons ici qu'aussi bien les sources que les travaux récents n'abordent que les réactions des Maghrébins en Égypte. Voir, par exemple, le rôle joué par le Mahdî de Damanhûr originaire du Maroc. Laurens H., *op. cit.*, p. 204-205.
4. Voir, parmi de nombreuses publications sur le rôle de Devoize dans les événements de 1798 à 1802, l'article de François Arnoulet, « Les Français en Tunisie pendant la Révolution (1789-1802) » dans *La révolution française et le monde arabo-musulman*, actes du colloque international, Tunis, 9-11 avril 1989, publié à Tunis, Alif, 1991, p. 27-59.
5. Lettre de Bonaparte à Devoize, voir Eugène Plantet, *Correspondance des beys de Tunis et Consuls de France avec la cour (1577-1830)*, Paris, Félix Alcan, 3 vol., 1893-1899. Voir t. 3, p. 350.
6. *Ibid.*, p. 351.
7. *Ibid.*, p. 353.
8. Voir l'étude de A. Temimi, « Impact de l'information sur la politique de Hammouda Pacha (1810-1830) et problématique d'histoire maghrébine », in *RHM*, n° 55-56, Tunis, 1989, p. 53-58.
9. Plantet, *op. cit.*, t. 3. p. 360.
10. *Ibid.*, p. 353.
11. *Ibid.*, p. 350.
12. *Ibid.*, p. 398.
13. *Ibid.*, p. 357.
14. *Ibid.*, p. 389.
15. *Ibid.*, p. 375.
16. *Ibid.*, p. 364.
17. *Ibid.*, p. 360.
18. *Idem.*
19. Voir parmi les nombreux travaux l'étude de Ali Zouari, *Les relations commerciales entre Sfax et le Levant aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Tunis, Institut national d'archéologie et d'art, 1990.
20. Plantet, *op. cit.*, p. 360.
21. *Ibid.*, p. 372.
22. *Ibid.*, p. 375.
23. *Ibid.*, p. 405.
24. *Ibid.*, p. 410.
25. *Ibid.*, p. 414-415.
26. *Ibid.*, p. 428-429.
27. Voir Ibn Abi-l-Diyâf, *op. cit.*, t. 3. p. 75-76.
28. *Ibid.*, p. 32. Parmi les études des historiens contemporains, voir à titre d'exemple l'étude de M. H. Chérif, « Hammouda Pacha bey et l'affermissement de l'autonomie tunisienne », *Les Africains*, t. VII, Paris, éditions Jeune Afrique, p. 103-127.
29. Plantet, *op. cit.*, p. 384.
30. *Ibid.*, p. 422-423.
31. Voir à titre d'exemple l'étude de Limam R., *Siyâsat Hammûda Bâshâ fi Tûnis*, Tunis, 1980, p. 104-126.
32. Plantet, *op. cit.* p. 393.

33. Chérif (M. H), *op. cit.*, p. 106.

34. Dr Frank (L), *Tunis, Description de cette Régence*, Tunis, éditions Bouslama, 2^e éd., 1985, p. 67-68.

35. Plantet, *op. cit.*, p. 408 et 418.

36. Cité in Bonte P. et Izard M., *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1991, article « Max Herman Gluckman », p. 302.

INDEX

Mots-clés : histoire, Tunisie, expédition d'Égypte

AUTEUR

JAMEL BEN TAHAR

Université de Tunis-Manouba